



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 1932

Texte de la question

M. Pierre Goldberg attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les mesures qu'il souhaiterait voir appliquer aux retraités, à savoir la revalorisation des pensions, et la possibilité de partir à la retraite à 60 ans après 37,5 annuités pour les salariés qui le désirent ; la revalorisation du montant des retraites complémentaires ; le minimum vieillesse porté à 80 % du SMIC et la fixation de la pension de reversion à 60 % ; l'indexation des retraites sur les salaires ; l'instauration d'une véritable prestation dépendance gérée par la sécurité sociale. Il lui demande ce qu'il envisage de faire pour aller en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Goldberg](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1932

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 1997, page 2518